



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux    Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

## Communiqué Conseil du 23/04/2012



### Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 23 avril 2012

Ce lundi 23 avril 2012, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, est amené à se prononcer sur les dossiers suivants :

- Liège intègre la plate-forme « Égalité des Chances »
- « Vélocité » et mesures de stationnement
- La Ville de Liège acquiert 3 voitures électriques
- A pied, à cheval, à vélo... et La Ferme en Ville
- Les Epicuriales de Liège, le plus grand restaurant à ciel ouvert
- Le Budget 2012 est avalisé
- Accueil de la petite enfance à la gare de Liège-Guillemins : projet pilote
- La Ville de Liège rachète l'immeuble du Théâtre Arlequin

#### Liège intègre la plate-forme « Égalité des Chances ».

Le Collège propose au Conseil d'adhérer à la plate-forme « Égalité des Chances ». Créée à l'initiative de la commune de Flémalle, en partenariat avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, cette plate-forme mettra en réseau un ensemble de communes limitrophes (Liège, Saint-Nicolas, Seraing, Huy, Flémalle et Grâce-Hollogne).

Elle a pour objectif d'une part de partager des pratiques visant à sensibiliser la population sur l'ensemble de la problématique de l'Égalité des Chances et d'autre part d'offrir une meilleure visibilité de l'information quant aux diverses formes de lutte contre les discriminations rencontrées par les citoyens.

Entre le 28 avril et le 16 juin, diverses animations et séances d'information seront organisées dans les communes de la plate-forme. À Liège, les journées « Égalité des Chances » se dérouleront du 4 au 25 mai.

Active depuis 17 ans dans ce domaine, la Ville de Liège a adhéré à :

- la charte contre le racisme adoptée par le Conseil communal en 1995
- la charte Égalité Femme/Homme adopté par le Conseil communal en 2001
- la coalition européenne des Villes contre le racisme et les discriminations (projet de l'UNESCO) en 2006.

De plus, en 2007, la Ville de Liège a obtenu le Label Égalité-Diversité pour son action contre la discrimination au sein même de l'Administration témoignant ainsi d'une volonté permanente de combattre toutes les formes de discrimination et œuvrant pour que l'égalité devienne une réalité.



#### « Vélocité » et mesures de stationnement

Le Collège propose au Conseil communal d'approuver la subvention de 22.000 € accordée à l'asbl « Pro Vélo » pour assurer la gestion du service de location de la Gare des Guillemins.

Ouvert au public le 1er juin 2011 et idéalement situé à la Gare des Guillemins, ce service de location de vélo a enregistré 338 locations jusqu'au 31 décembre 2011. La flotte des 250 vélos a ainsi pu assurer une rotation complète.

Pour l'année 2012, le Collège souhaite mettre l'accent sur l'acquisition et le placement d'arceaux de stationnement vélo. Dans le cadre du budget « Wallonie cyclable » la Ville de Liège a réservé un montant de 33.000 € pour l'achat de 130 arceaux auxquels viendront s'ajouter 10 arceaux supplémentaires dans le cadre des compensations du Contrat Decaux 2012. Des montants similaires seront également retenus en 2013, 2014 et 2015.

En concertation avec les associations et les utilisateurs, divers lieux ont déjà été identifiés prioritairement : Place du Marché, XX Août, République Française, St Etienne, St Barthélémy, Gare des Bus Léopold, rue Pierreuse, Esplanade St Léonard, ....

Pour ce qui concerne le stationnement Moyenne durée 13 arrêts de transport public (Batty, Château d'eau, Saint Gilles, Place Saint-Nicolas, Victor Hugo, Mairie Thier à Liège, Cardinal Mercier, Stevart, Mairie d'Angleur, Monument Gramme, Chênee Maison communale, Grivegnée Eglise, Bonne-femme) ont été identifiés comme prioritaires pour l'équipement de stationnement couverts.

Le choix de ces arrêts s'est fait :

- en fonction du relief ;
- sur des lignes principales fréquentes desservant le centre ville ou l'Ulg
- à des arrêts principaux présentant une centralité dans leur quartier (et une visibilité et un contrôle social) ainsi qu'un espace disponible directement à proximité de l'arrêt où implanter le stationnement.

L'idée est de permettre de concilier la déclivité du territoire en utilisant le vélo sur la partie plane et le bus pour le flanc de colline. Par cette mesure, le plan Wallonie Cyclable concerne également les habitants des plateaux et pas uniquement ceux du centre ville.

La procédure est en cours de concertation avec la SRWT et les équipements devraient être opérationnels en 2013. (Prise en charge à 80 % minimum par la SRWT - 20 % ville sur budget 2013).

Vélo + train : la concertation avec la SNCB est en cours.




---

### La Ville de Liège acquiert 3 voitures électriques

Dans le cadre de la poursuite des actions prioritaires du projet de Ville, en particulier l'axe « Agir concrètement pour le développement durable », et dans le droit fil des engagements pris dans le cadre de la « Convention des Maires pour une Europe de l'Energie Durable », la Ville de Liège a souhaité enrichir son parc automobile de trois véhicules 100% électriques.

Ces véhicules de service de marque Peugeot iOn seront principalement utilisés pour permettre au personnel des services techniques d'effectuer des courts trajets. Il s'agira d'une première phase de test de ce type de véhicule.

Ces véhicules « nouvelle génération », destinés à être partagés par le personnel des services techniques, ont l'avantage d'être performants, peu bruyants et de disposer d'une autonomie améliorée de 160 km. Ils nécessitent une charge de 6 heures à 220 volts pour une utilisation maximale (4 heures à 380 volts et en charge rapide, 30 minutes pour une utilisation à 80 %). Un entretien par an suffit à leur bon fonctionnement. La batterie dispose d'une durée de vie estimée à 7 ans.

Autre atout, ils permettent de réduire les émissions de CO. Pour alimenter ces véhicules, des bornes électriques seront installées dans le parking du bâtiment sis rue de Namur.

Les véhicules électriques sont parfaitement adaptés à des trajets en ville car ils n'agressent les piétons ni par une pollution atmosphérique, ni par une pollution sonore. Le montant total consacré à l'achat de ces véhicules est de 100.000 € financés par le fédéral dans le cadre de la future convention « Villes durables » 2012.




---

### A pied, à cheval, à vélo... et La Ferme en Ville

La qualité de vie et la mobilité représentent deux des principaux enjeux des villes en ce début de 21<sup>e</sup> siècle. Présentes depuis près de 20 ans dans la politique communale, au travers de deux manifestations emblématiques de notre Cité, Liège accueillera cette année encore une nouvelle édition de « A pied, à cheval, à vélo... » et « La Ferme en Ville ».

Depuis 1993, « A pied, à cheval, à vélo,... » fait battre le cœur de Liège en mode doux...

Chaque année, plus de 25.000 personnes viennent profiter de cette journée unique durant laquelle le Parc et le Boulevard d'Avroy sont exclusivement consacrés à la promenade, à la détente entre amis ou en famille.

La 13<sup>ème</sup> édition de « La Ferme en Ville », accessible gratuitement au grand public sans réservation, se tiendra du jeudi 10 mai au dimanche 13 mai 2012, de 9h à 19h.

Pour rappel, les classes à partir de la 1<sup>ère</sup> année primaire, préalablement inscrites, pourront bénéficier de visites guidées gratuites, les jeudi 10 mai et vendredi 11 mai.

L'année dernière, 2000 écoliers liégeois ont ainsi profité des différents circuits didactiques.

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter la convention qui définit les modalités d'organisation de l'édition 2012 et de voter une subvention de 15.000 € destinée à soutenir l'organisation de cette importante manifestation publique.

#### Informations

 Echevinat de l'Environnement de la Ville de Liège  
 04/221 93 66  
 echevin.firket@liege.be




---

### Les Epicuriales de Liège, le plus grand restaurant à ciel ouvert

Liège, comme d'autres grandes villes européennes, regorge d'atouts déjà bien exploités: musées, monuments, événements, culture, folklore, traditions et, bien sûr, sa légendaire convivialité. Dans le tourbillon d'événements qui animent la ville, les Epicuriales prennent leur place, en se distinguant par leur originalité et leur grande qualité, tout en célébrant la place de la gastronomie dans l'art de vivre du pays de Liège.

Pour cette édition 2012, les Epicuriales accueilleront une vingtaine de restaurateurs et de traiteurs réputés, qui feront partager les saveurs gustatives de la gastronomie de grandes maisons de la région. De plus, un Marché des Saveurs accueillera à l'entrée de l'événement quelques produits de haute qualité, uniquement à emporter et Sophie Brissaud sera l'invitée d'honneur de ces Epicuriales... Journaliste globe-trotter, écrivain culinaire et critique gastronomique, adepte de la cuisine « Ever Green », Sophie Brissaud animera trois ateliers culinaires (l'un sur les thés, les deux autres sur la cuisine créole et sur la cuisine bio) et rencontrera les nombreux visiteurs.

Organisées conjointement par la Ville de Liège, des membres dynamiques de services-clubs et de l'asbl Enjeu, la huitième édition des Epicuriales se déroulera du jeudi 24 au lundi 28 mai au Parc d'Avroy à partir de 18h le jeudi et de midi les autres jours, jusque 1h du matin (minuit le lundi). Entrée libre.

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter la convention qui définit les modalités d'organisation de l'édition 2012 et de voter une subvention de 15.000 € destinée à soutenir l'organisation de cette importante manifestation publique.

#### Informations

 [www.epicuriales.be](http://www.epicuriales.be)  
 ou Enjeu asbl  
 04/254 97 97  
 [info@enjeu.be](mailto:info@enjeu.be)




---

### Le Budget 2012 est avalisé

Le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville a, dans le cadre de la procédure d'approbation du budget par le Collège provincial, le pouvoir de se réserver le droit de statuer définitivement sur celui-ci.

Au vu des importantes opérations de nominations qui étaient programmées, le Ministre avait indiqué au Collège qu'il se réservait en effet ce droit.

Le Collège provincial ayant approuvé notre budget en date du tier mars 2012 en n'y apportant que de légères corrections techniques, le Ministre a fait savoir au Collège, en date du 2 avril, qu'il s'abstenait finalement d'intervenir, avalisant ainsi implicitement la procédure.

Le budget 2012 de la Ville de Liège est donc devenu pleinement exécutoire .




---

### Accueil de la petite enfance à la gare de Liège-Guillemins : projet pilote

Conscient du manque de place au sein des milieux d'accueil de la petite enfance, le Collège communal souhaite rencontrer ce problème et ce malgré les limites des programmations de l'ONE (Plans Cigogne).

Ainsi, dans un souci d'améliorer encore l'offre aux parents, le Collège communal a initié début 2008 un plan d'action 2008-2015 avec comme objectif la création de 225 places supplémentaires.

Dans cette optique, la Ville de Liège participe à cet objectif par la création, d'ici 2015, de nouvelles structures d'accueil ou d'agrandissement de structures existantes, tout en stimulant les initiatives publiques-privées telles que les MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance).

À mi-parcours, la Ville de Liège et ses partenaires se félicitent d'avoir réalisé plus de la moitié de l'objectif fixé avec la création de 161 lits (+ 24 places privées sauvegardées), ce qui représente 82% des objectifs fixés par le plan.

En 2012, un nouveau milieu d'accueil va voir le jour au sein de la gare des Guillemins grâce à un partenariat entre la Ville, la SNCB-Holding et l'ONE.

Le Collège propose au Conseil communal de ce lundi d'approuver la convention visant à formaliser l'implantation de ce nouveau lieu d'accueil qui comporte de nombreux avantages en termes de mobilité et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Il s'agit du premier lieu de la sorte en Belgique francophone. Celui-ci témoigne de la volonté de la SNCB-Holding et de l'ONE de développer des milieux d'accueil dans et à proximité des gares et des points d'arrêts ferroviaires.

Par ailleurs, les partenaires ont adopté un règlement d'ordre intérieur qui fixe les modalités d'accès et de priorité selon l'ordre suivant :

- les enfants de navetteurs sur base d'une carte train et d'un abonnement valides ;
- les enfants du personnel du groupe SNCB ;
- les enfants de riverains résidents du quartier.

Cette nouvelle structure accueillera les enfants de 6h15 à 19h, soit 64h d'ouverture par semaine (horaire étendu).

Un comité de suivi, aura pour missions d'examiner les problèmes rencontrés, de proposer des solutions et de réaliser une évaluation du projet avant d'envisager, éventuellement, la mise en œuvre d'autres structures similaires dans d'autres gares du pays.

Cette réalisation témoigne de la volonté de la Ville de Liège d'accroître l'offre de milieux d'accueil de la petite enfance sur son territoire afin de répondre au mieux aux attentes des parents. L'ouverture de cette nouvelle implantation liégeoise est prévue pour août-septembre 2012. Il ne manque plus que l'accord de l'ONE et de Jean-Marc Nollet, Ministre de l'Enfance, concernant l'agrément des 25 lits prévus.



---

### La Ville de Liège rachète l'immeuble du Théâtre Arlequin

Soucieux de soutenir les compagnies théâtrales liégeoises, le Collège propose au Conseil d'approuver l'acquisition de l'immeuble occupé par le Théâtre Arlequin rue Ruthxiel, 3.

C'est dans le cadre d'une succession privée que l'asbl « Théâtre Arlequin » s'est vue proposer le rachat du bâtiment. Pouvant difficilement supporter cette charge d'emprunt, l'asbl s'est adressée au Collège qui a accepté de se porter acquéreur de l'immeuble pour un montant de 310.000 €.

Cette acquisition sera effective dans 3 mois dès que l'ensemble des démarches notariales auront été réalisées. Dans la foulée, le Collège propose également au Conseil d'approuver la subvention directe de 13.500 €.

D'autres théâtres tels que le Trianon, la Courte Echelle et le Moderne sont également hébergés dans des bâtiments communaux.

La politique de soutien du Collège au secteur théâtral recouvre également d'autres formes de soutien : subventions directes, aide à la régie, logistiques,...aux institutions suivantes : Le Théâtre de la Place, les Centres culturels (jeunes publics), le Théâtre Universitaire de Liège, l'Etuve, le Proscénium, les théâtres de marionnettes (Théâtre Al Botroule, Théâtre à Denis), la Courte Echelle, les Comédiens wallons, Les Associés, le théâtre du Gai Savoir, le Corridor, le Grand Gousier, le Festival de Liège, le Théâtre en Ile, ...

